



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AUX RÈGLEMENTS DE ZONAGE NUMÉRO 269-05 ET DE LOTISSEMENT NUMÉRO 270-05

AVIS est donné par le soussigné, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Cantley, que, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 30 août 2022 à 19 h à la salle du conseil municipal dans le centre communautaire multifonctionnel situé au 6, impasse des Étoiles à Cantley, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

- 1) La demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 269-05 vise à :
- réduire la marge de recul latérale droite du garage détaché projeté de 8 mètres à 5 mètres (article 7.8.2).

Identification du site concerné : Lot 4 761 626 du Cadastre du Québec
110, rue du Renard

- 2) La demande de dérogation mineure au Règlement de lotissement numéro 270-05 vise à :
- réduire la superficie des lots projetés de 18 500 mètres carrés à 5 712,5 mètres carrés pour le lot projeté n° 6 523 110, et à 6 405,1 mètres carrés pour le lot projeté n° 6 523 111 (article 2.1.i);
 - réduire la largeur de la ligne avant des lots projetés de 150 mètres à 59,87 mètres pour le lot projeté n° 6 523 110, et à 47,15 mètres pour le lot projeté n° 6 523 111 (article 2.1.i).

Identification du site concerné : Lot 6 114 806 du Cadastre du Québec
24, rue Deschamps

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes de dérogation mineure en écrivant à municipalite@cantley.ca avant le jour de la séance ordinaire du conseil du 30 août 2022 ou lors de la première période de questions au début de cette séance. Pour toute information additionnelle, veuillez téléphoner au 819 827-3434 ou consulter le site Internet cantley.ca.

Donné à Cantley, ce 15^e jour d'août 2022.

Derrick Murphy
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Derrick Murphy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité de Cantley, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant deux demandes de dérogation mineure à l'endroit désigné par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité <https://www.cantley.ca/categorie-nouvelles/avis-public/> en date du 15 août 2022 entre 8 h et 17 h.

Donné à Cantley, ce 15^e jour d'août 2022.

Derrick Murphy
Directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint